



PROCES VERBAL BUREAU FEDERAL FEDERATION FRANCAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL Le 23 mars 2021.

Membres ayant participé à la réunion : Christelle BONAVIDA, Fabien CARRETTE-LEGRAND, Frédéric GUERN, Jean-Marie MEURANT, Sylvain PONGE, Thierry RAPHET, Didier SEMINET.

Membres invités : Vincent BIDAUT, Stephen LESFARGUES, François COLLET.

Il est constaté la présence de 7 membres du bureau, le Bureau Fédéral peut valablement délibérer sous la présidence de Didier SEMINET.

Le Président SEMINET tient à remercier l'ensemble des membres du Bureau Fédéral pour le travail accompli depuis leur élection et souhaite bonne chance aux candidats.

I. Vie Fédérale

Ententes

Le Bureau Fédéral valide les ententes suivantes :

- SAVIGNY – EVRY (091002 - Les Lions de Savigny / 091003 – AS Evry Baseball Softball Cricket), championnat régional de Baseball 6U IDF, droits sportifs 091002 – Les Lions de Savigny,
- SAVIGNY – EVRY (091002 - Les Lions de Savigny / 091003 – AS Evry Baseball Softball Cricket), championnat régional de Baseball 9U IDF, droits sportifs 091002 – Les Lions de Savigny,
- THIAIS/BREVANNES / NOISY Le GRAND (094008 – Speed Baseball de Thiais / 093003 – NOISY LE GRAND WEB’S), championnat départemental de Baseball 12U CD94, droits sportifs 094008 – Speed Baseball de Thiais,
- NOISY Le GRAND / THIAIS/BREVANNES (093003 – NOISY LE GRAND WEB’S / 094008 – Speed Baseball de Thiais), championnat départemental de Baseball 15U CD93, droits sportifs 093003 – NOISY LE GRAND WEB’S,
- Badger-DUC (025001 - LES BADGERS DE BESANCON / 021006 – DIJON UNIVERSITE CLUB BASEBALL, SOFTBALL & CRICKET), championnat régional de Baseball 19+ Bourgogne Franche Comté, droits sportifs 025001 - LES BADGERS DE BESANCON,
- Ermont (095006 – ERMONT BASEBALL CLUB / 092020 BASEBALL CLUB DES HAUTS DE SEINE “WILDCATS”), championnat régional de Baseball 18U IDF, droits sportifs 095006 – ERMONT BASEBALL CLUB,
- Entente féminine de Baseball Ermont/Vauréal (095006 – ERMONT BASEBALL CLUB / 095008 - LES SQUALES DE VAUREAL), championnat régional féminin de Baseball 19+ IDF, droits sportifs 095006 – ERMONT BASEBALL CLUB,
- SAINTS (078002 – Saints - -Saint Germain/Saint Nom, club de Baseball / 078007 - Club de Baseball d'Orgeval), championnat départemental de Baseball 9U CD78, droits sportifs 078002 – Saints - -Saint Germain/Saint Nom, club de Baseball,
- SAINTS (078002 – Saints - -Saint Germain/Saint Nom, club de Baseball / 078007 - Club de Baseball d'Orgeval), championnat départemental de Baseball 12U CD78, droits sportifs 078002 – Saints - -Saint Germain/Saint Nom, club de Baseball,
- SAINTS (078002 – Saints - -Saint Germain/Saint Nom, club de Baseball / 078007 - Club de Baseball d'Orgeval), championnat départemental de Baseball 15U CD78, droits sportifs 078002 – Saints - -Saint Germain/Saint Nom, club de Baseball,

- FROGS D'ORGEVAL (078007 - Club de Baseball d'Orgeval / 078002 – Saints - -Saint Germain/Saint Nom, club de Baseball), championnat régional R2 de Baseball 19+ IDF, droits sportifs 078007 - Club de Baseball d'Orgeval,
- SAINTS (078002 – Saints - -Saint Germain/Saint Nom, club de Baseball / 078007 - Club de Baseball d'Orgeval), championnat régional R1 de Baseball 19+ IDF , droits sportifs 078002 – Saints - -Saint Germain/Saint Nom, club de Baseball

II. PSF

L'enveloppe territoriale globale, reçue aujourd'hui, est de 238 100 € pour l'année 2021, ce qui représente une augmentation de 21 % par rapport à l'an dernier.

Au sein de l'enveloppe, 21 150 € sont issus du plan France Relance.

Enfin conformément à la demande de l'ANS, il nous est demandé de porter une attention particulière aux actions en faveur du développement de la pratique féminine et de veiller dans ce cadre à augmenter de 25 % les crédits dédiés à cette thématique.

Ouverture de la campagne 2021 sur le CompteAsso : le lundi 5 avril 2021

III. COVID-19

Voici les textes qui à ce jour ont été portés à notre connaissance à la suite des dernières annonces faites par le Premier Ministre la semaine dernière

- Le décret du 19 mars: <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043268538>

- Le communiqué de presse du Ministère des Sports du 20 mars: <https://www.sports.gouv.fr/accueil-du-site/actualites/article/application-des-decisions-sanitaires-pour-le-sport-a-partir-du-20-mars>

Ces publications sont contradictoires, s'agissant notamment des dispositions à prendre dans les 16 départements actuellement placés en confinement et listés dans le décret.

Sur le principe général, un communiqué de presse n'a pas force de loi contrairement à un décret

Au niveau fédéral nous sommes également dans le flou et nous restons dans l'attente des directives précises du Ministère chargé des Sports avec la mise à jour du tableau de synthèse des déclinaisons des décisions sanitaires qui reste notre document de référence pour mettre à jour les phases du protocole fédéral et communiquer.

Dans cette attente, le Manager Fédéral COVID-19 propose de maintenir la phase 3 pour les seniors ainsi que la phase 5 pour les jeunes sachant que cela peut rapidement évoluer dans un sens comme dans l'autre en fonction de la catégorie d'âge du public concerné. A titre d'info, le Manager Fédéral COVID-19 rappelle que la phase 3 a été assimilée à de la pratique individuelle par le Ministère chargé des Sports car considérée comme sans interaction.

Dans l'immédiat, afin de maintenir les activités des clubs, il semble préférable que ces derniers se rapprochent des services des collectivités gestionnaires de leurs équipements d'entraînement habituels pour savoir s'ils les laissent y accéder étant entendu que dans tous les cas il ne peut s'agir que d'une infrastructure de plein air (ERP de type PA).

Le Manager Fédéral COVID-19 est désolé de ne pas pouvoir être plus précis pour l'instant, dès que nous aurons des informations plus concrètes, elles seront communiquées sur le site fédéral et la page FB de la Fédération, à l'identique des précédentes publications."

Le Manager Fédéral COVID-19 reste bien sûr ouvert à la discussion sur le sujet.

Le Bureau Fédéral approuve ces différentes démarches

IV. Commission Fédérale Jeunes

Le président de la Commission Fédérale Jeunes, compte tenu des dernières informations concernant le confinement existant dans différentes régions, propose au Bureau Fédéral de repousser les Interligues jeunes la dernière semaine du mois d'Août 2021 à Pineuilh.

Les dates exactes et les modalités pratiques de la tenue de cette compétition seront précisées par un P.V. de la CFJeunes qui sera soumis aux votes des membres élus du prochain Comité Directeur.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h20.
De tout ce que dessus, le présent procès-verbal a été dressé par le Secrétaire Général.

Didier SEMINET
Président

Thierry RAPHET
Secrétaire Général